

Association Citoyenne du Lac Légaré

Procès-Verbal de la rencontre du C.A. du 2 juillet 2012

Présent : Xavier Lalande, Gaétan Demers, Benoît Dion, Guillaume Laliberté, Marie-France Hébert, Gaston Bouchard et Éric Melançon

Absent : aucun

Début de la rencontre : 19h30

1- Lecture de l'ordre du jour

- Xavier fait la lecture de l'ordre du jour du 2 juillet 2012.
- Gaston demande d'ajouter le point suivant au Varia : Aérateur

2- Nominations des postes d'officiers

- Président : Xavier-Antoine Lalande, élu à l'unanimité
- Vice-président : Guillaume Laliberté, élu à l'unanimité
- Secrétaire : Gaétan Demers, élu à l'unanimité
- Trésorier : Gaétan Demers, élu à l'unanimité

3- Lecture du procès-verbal de l'AGA 2012 (Résolution)

- Xavier fait la lecture de résolutions adoptées lors de l'AGA 2012 et le C.A. adopte les actions à faire suivantes :

Les changements aux règlements de l'Association seront apportés par Xavier.

RÉSOLUTION 01-05-2012

« L'ACLL fasse des démarches auprès de la Ville concernant le problème des castors au Lac Légaré car ceci contra-carre les efforts de la Ville pour la revitalisation des berges »

- Gaétan enverra un courriel à la Ville de St-Colomban pour leur demander comment prendre action au sujet des castors.
- Les résidents connus actuellement touchés par ce problème sont Marie-France Hébert, M. Calvet et M. Laroche, ce dernier s'est fait couper par les castors environ \$1500.00 d'arbres qu'il avait plantés sur son terrain.

RÉSOLUTION 02-05-2012

« L'ACLL puisse, par le billet de lettres à la Ville et aux promoteurs, d'obtenir la documentation pertinentes lorsque nécessaire et proposer à la Ville qu'elle

s'engage à protéger le lac par un réseau de bassins de rétention lorsque des nouveaux projets immobilier sont en cours. »

- Guillaume a déjà fait une telle demande directement au Conseil Municipal de façon verbale et enverra une lettre à la Ville pour en assurer un suivi.

RÉSOLUTION 03-05-2012

« L'ACLL effectue des démarches auprès de la Ville pour que les travaux à la jonction Picard et Couture soient complétés et bien entretenus. »

- Gaétan enverra une lettre à la Ville pour demander si la jonction sera asphaltée et si oui, quand la Ville pense terminer les travaux.

RÉSOLUTION 04-05-2012

« L'ACLL avertisse la Ville, qui a le rôle de gérer les lacs de la province, de baisser le niveau du lac de six (6) pieds, d'y passer une garette pour nettoyer le fond du lac, de disposer des sédiments dans la Gatineau, de laisser 3 nuits pour que ça gèle et de remonter le niveau du lac (cela durerait une période de 13 jours) pour nettoyer les algues. »

Avec l'amendement suivant : « Que l'ACLL effectue les démarches pour demander les autorisations aux instances pour connaître la possibilité de procéder aux actions de la proposition de M. Sauriol. »

- Gaétan va contacter le Ministère de l'Environnement pour savoir quelles sont les procédures à suivre pour vider le lac. Par le passé, Benoit avait déjà fait ce genre de démarches et il avait reçu une réponse plutôt négative de la part du Ministère en ce sens qu'il n'est plus permis de faire ce type de travail. Xavier va vérifier s'il a encore copie de cette réponse dans ses documents.
- De plus, nous avons appris par des résidents du lac Laniel, que pour vider un lac, il faut un certificat d'autorisation qui coûte environ \$2000.00 peu importe la réponse positive ou négative.
- Gaétan va contrevérifier toutes ces informations avec les divers intervenants.

RÉSOLUTION 05-05-2012

« Compte tenu du faible effet du Rocher aérateur et de son coût en électricité, que le Rocher ne soit pas activé cet été et qu'il soit entreposé »

Ce point rejoint le varia « Aérateur » ajouté par Gaston.

- Gaston nous demande si lui et ses voisins peuvent utiliser l'aérateur sur les bords de leurs rives, étant donné l'effet local de l'aérateur. Gaston et ses voisins assumeront les frais en électricité.
- Les autres membres du C.A. lui accordent cette permission.

RÉSOLUTION 06-05-2012

« D'augmenter le contenu du site web de l'ACLL afin d'en faire un outil essentiel de référence pour les membres et les citoyens concernés par le lac Légaré. »

- Gaétan va ajouter des nouvelles de façon plus régulière sur les activités de l'ACLL et utilisera le moyen de newsletters pour informer les membres.

RÉSOLUTION 07-05-2012

« L'ACLL demande à la Ville de se voir confier le rôle de gestion du lot 2079983 et de demander un budget à la Ville pour son aménagement »

avec l'amendement suivant : *« et que l'on pense aux personnes handicapés et que des installations adaptées y soient installées pour en faciliter l'accessibilité. »*

- L'ACLL devra monter un projet qui sera présenté à la Ville pour démontrer notre intérêt à aménager et gérer le terrain « Lorenzo ». Une partie du \$3000.00 budgétisé par la Ville par lac pourrait servir à clôturer naturellement le terrain et aménager une rampe pour y accéder. Ce projet sera précisé dans nos rencontres futures.

RÉSOLUTION 08-05-2012

« Que l'ACLL organise une activité sociale qui favorisera une action sur le lac et un mouvement prononcé de l'eau afin d'en favoriser l'apport d'oxygène, source essentielles et nécessaire pour accélérer la dégradation des matières organiques situées au fond du lac. »

- Il est suggéré de ramasser nos idées à ce sujet. Cet item est discuté au point 5 de la rencontre.

4- En route vers l'AGA 2013

- Il est suggéré que pour la prochaine AGA, des chaises soient placées le long des murs latéraux pour les observateurs afin de créer une barrière psychologique et faciliter le travail de la présidence. Lors de la dernière AGA, des observateurs sont intervenus et créés des discussions alors qu'ils n'avaient pas un droit de parole.
- Il est suggéré de tenir la prochaine AGA le même jour que la Fête du Printemps et d'annoncer notre AGA par une pancarte à l'entrée de la Fête du Printemps.
- Il est proposé par Gaétan et secondé par Guillaume que *« Mme Farah Wikarski a fait un excellent travail en tant que présidente d'assemblée lors de l'AGA du 27 mai dernier et que si elle ne devient pas membre l'année prochaine, nous lui demanderons de présider la prochaine assemblée si elle le désire. »*
 - **Proposition adoptée à la majorité**, Xavier s'abstient pour cause de conflit d'intérêt.

5- Activités estivales

- Pour la prochaine activité estivale, les points ou décisions suivants ont été soulevés et discutés.
 - L'activité se déroulera le 4 août prochain.
 - Afin d'effectuer un brassage de l'eau et réduire les algues, une course de pédalo sera organisée pour les membres et non-membres de l'ACLL. Il y

aura un frais d'inscription de \$10.00 par pédalo et le gagnant ramasse la moitié du total des frais d'inscriptions.

- Demander à la Ville s'ils peuvent nous fournir une toilette chimique pour la journée.
- Location d'un jeu gonflable pour les enfants, un budget de \$200.00 est accordé à Benoit qui va s'occuper (comme à chaque année) de la location du jeu gonflable.
- Marie-France va demander au IGA de St-Canut s'il peut nous commanditer pour les hot-dogs, les boissons gazeuses et les jus.
- Benoit est toujours prêt à fournir le kit de son et la musique.
- Gaston va demander à son voisin, distributeur d'eau en bouteille, s'il peut commanditer les bouteilles d'eau.
- Marie-France va amener un abri-soleil du Club Optimiste.
- Gaétan va demander si les Scout de St-Colomban peuvent venir nous aider à l'arrachage des algues dans le cadre d'une activité pour eux.
- Guillaume fournira le BBQ ainsi qu'une tente.
- Demander à M. Coupal ou M. Clément s'ils peuvent nous fournir l'électricité.
- Gaston va prévenir le propriétaire de la plage M. Félix Laroche de la tenue de cette activité.
- Marie-France va demander aux pompiers de St-Colomban s'ils ne pourraient pas venir faire une activité quelconque.

6- Association globale des lacs – Quoi faire avec l'argent ?

- Xavier et Gaétan présente un résumé de la dernière rencontre de l'Association globale des lacs.
- Gaston mentionne qu'il a reçu une lettre de la Ville pour la revégétalisation de sa bande riveraine et qu'il doit répondre d'ici 2 semaines, il semble que d'autres résidents aient reçu la même lettre. Suite à une discussion, il est suggéré d'envoyer un courriel à tous les membres leur demandant d'attendre avant de répondre. Gaétan va s'en occuper.
- Xavier va demander une rencontre avec M. Bouchard, dir. Urbanisme à la Ville pour que les membres du C.A. puissent obtenir des éclaircissements sur le point de la revégétalisation ainsi que sur le contrat AbriNord pour le projet Municipalités-Phares en vue de la signature ou non par l'ACLL.
- De plus, vu que la Ville a un budget de \$3000 par lac cette année, nous avons identifié deux projets possibles :
 - La rive de la borne d'incendie à modifier
 - Aménagement du terrain près du barrage.
- Il est proposé par Xavier et secondé par Guillaume que :
 - *«La priorité 2012 pour le budget du \$3000.00 de la Ville porte sur l'aménagement du terrain ou se situe la borne d'incendie afin de limiter l'érosion et augmenter la stabilité de la rive »*
 - **Adoptée à l'unanimité.**

- Benoit Dion doit quitter la rencontre à 21h40.

7- Résolution AbriNord pour la protection du lac Légaré

- Il est proposé par Marie-France et secondé par Éric que :
- « *L'Association Citoyenne du Lac Légaré demande officiellement au Conseil d'administration d'AbriNord de l'appuyer dans sa démarche visant à protéger l'intégrité du lac Légaré et des milieux humides et cours d'eau le concernant, tel que le cours d'eau au bout de la rue Lalande.* »
- **Adoptée à l'unanimité.**

8- Varia – Déversement ruisseau

- Xavier a remarqué la semaine passée un déversement de sédiment important par le ruisseau du côté nord-est du lac. Gaétan pense que ce sont des gens en 4 roues qui passent dans un milieu humides dans la ligne Hydro-Québec. Gaétan a été témoin de plusieurs 4 roues qui se sont enlisés dans la boue la semaine passée et qui ont peut-être créé un passage avec leurs roues pour que la boue se déverse dans le ruisseau en question.
- Xavier se demande s'il ne s'agirait pas aussi de travaux effectués en amont du ruisseau.

9- Date de la prochaine rencontre

- La prochaine rencontre est planifiée pour le 30 juillet 2012.

10- Fin de la rencontre

- Gaétan propose la fin de la réunion et Gaston seconde.
- La réunion se termine vers 10h15.

Rédigé par Gaétan Demers.

Suivi des actions

Date	Description	Responsable	Échéance
24-10-11	Gaston va contacter sa comptable Marie-Claude pour voir ce qu'elle pourrait faire pour nous.	Gaston	Complétée
24-10-11	Gaéтан va contacter des groupes comme H&R Block pour savoir ce qu'il en coulerait de faire nos impôts.	Gaéтан	Complétée
24-10-11	ajouter des photos à la page d'accueil, Guillaume va préparer un DVD de photos pour Gaéтан afin d'agrémenter le site. Guillaume a remis à Gaéтан une photographie papier d'une magnifique vue aérienne du Lac Légaré.	Gaéтан Guillaume (DVD)	5-12-11 Guillaume complétée
24-10-11	développer la section des FAQ pour donner plus d'information aux visiteurs du site	Gaéтан	5-12-11
24-10-11	Se forcer à écrire des petits articles dans le Colombanois en ajoutant l'adresse de notre site web pour le populariser	Gaéтан	continue
24-10-11	ajouter des fils RSS (fil de nouvelles) pour AbriNord, Journal de Mirabel, Santé des lacs, St-Colomban	Gaéтан	5-12-11
24-10-11	ajouter des articles au site web qui devront être soumis au C.A. avant la publication sur le site.	Gaéтан	continue
24-10-11	laisser le forum de discussion en ligne même s'il n'est pas utilisé par personne pour l'instant mais peut-être créer des discussions comme « Occupation Trouble » concernant la présence de canard sur le lac.	Gaéтан	5-12-11
24-10-11	préparer une pancarte plastifiée avec le logo et adresse du site web pour afficher aux entrées du Lac car le panneau d'affichage est retiré l'hiver et sa visibilité est restreinte vu la grosseur des documents que l'on peut y placer.	Gaéтан	aucune
24-10-11	envoyer l'adresse web des statistiques des visites au membre du C.A., par contre Gaéтан mentionne que ces statistiques peuvent être faussées dû aux visites des robots genre Google qui scanne le site pour en déterminer le contenu.	Gaéтан	Complétée 26-10-11
24-10-11	Guillaume va préparer une réponse à la lettre de contribution d'AbriNord	Guillaume	Complétée
24-10-11	Retrait du Rocher du lac pour entreposage	Gaston, Gaéтан	Complétée
24-10-11	Il est aussi discuté qu'il existe peut-être des moyens mécaniques d'arracher les algues, Gaston s'engage à collecter de l'information sur ce type de machines.	Gaston	Complétée
02-07-12	Les changements aux règlements de l'Association seront apportés par Xavier.	Xavier	30-07-12
02-07-12	Gaéтан enverra un courriel à la Ville de St-Colomban pour leur demander comment prendre action au sujet des castors.	Gaéтан	30-07-12
02-07-12	Guillaume enverra une lettre à la Ville pour en assurer un suivi sur la résolution 02-05-2012.	Guillaume	30-07-12
02-07-12	Gaéтан enverra une lettre à la Ville pour demander si la jonction Couture/Picard sera asphaltée et si oui, quand la Ville pense terminer les travaux.	Gaéтан	30-07-12
02-07-12	Gaéтан va contacter le Ministère de l'Environnement pour savoir quelles sont les procédures à suivre pour vider le lac. Benoit avait déjà fait ce genre de démarches et il avait reçu une réponse plutôt négative de la part du Ministère en ce sens qu'il n'est plus permis de faire ce type de travail. Xavier va vérifier s'il a encore copie de cette réponse dans ses documents.	Gaéтан Xavier	30-07-12
02-07-12	Gaéтан va ajouter des nouvelles de façon plus régulière sur les activités de l'ACLL et utilisera le moyen de newsletters pour informer les membres.	Gaéтан	continue
02-07-12	Gaston mentionne qu'il a reçu une lettre de la Ville pour la revégétalisation de sa bande riveraine et qu'il doit répondre d'ici 2 semaines, il semble que d'autres résidents aient reçu la même lettre. Suite à une discussion, il est suggéré d'envoyer un courriel à tous les membres leur demandant d'attendre avant de répondre. Gaéтан va s'en occuper	Gaéтан	30-07-12
02-07-12	Xavier va demander une rencontre avec M. Bouchard, dir. Urbanisme à la Ville pour que les membres du C.A. puissent obtenir des éclaircissements sur le point de la revégétalisation ainsi que sur le contrat AbriNord pour le projet	Xavier	30-07-12

	Municipalités-Phares en vue de la signature ou non par l'ACLL.		
--	--	--	--

Feuille de route pour Activité Estivale

Description	Responsable	Fait
L'activité se déroulera le 4 août prochain		
Prévenir et obtenir permission du propriétaire de la plage	Gaston	
Nourriture et cuisine		
Commandite pour les hot-dogs, les boissons gazeuses et les jus.	Marie-France (IGA)	
Commanditer les bouteilles d'eau.	Gaston	
BBQ et ainsi qu'une tente.	Guillaume	
Tentes et commodités		
Demander à la Ville s'ils peuvent nous fournir une toilette chimique pour la journée.		
Abri-soleil et tente.	Marie-France Guillaume	
Kit de son et la musique.	Benoît	
Tables et chaises.	Tous	
Électricité.	M. Coupal et M. Clément ???	
Jeux et activités		
Location d'un jeu gonflable pour les enfants.	Benoît	
Afin d'effectuer un brassage de l'eau et réduire les algues, une course de pédalo sera organisé pour les membres et non-membres de l'ACLL. Il y aura un frais d'inscription de \$10.00 par pédalo et le gagnant ramasse la moitié du total des frais d'inscriptions.	Tous	
Gaétan va demander si les Scout de St-Colomban peuvent venir nous aider à l'arrachage des algues dans le cadre d'une activité pour eux.	Gaétan	
Marie-France va demander aux pompiers de St-Colomban s'ils ne pourraient pas venir faire une activité quelconque.	Marie-France	